



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Famille I.O., Qué.

Séance extraordinaire du Conseil municipal de Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans, tenue à la salle du conseil municipal, le lundi 11 décembre 2023, à 19 h 00, sous la présidence de monsieur le maire Jean-Pierre Turcotte.

M. Jean-Pierre Turcotte, maire, souhaite la bienvenue, constate le quorum et déclare la séance ouverte à dix-neuf heures.

Sont également présents (es) :

Madame la conseillère: Sylvie DeBlois

Messieurs les conseillers:  
Yves Lévesque  
Bruno Simard  
Richard Therrien  
Marc-Antoine Turcotte

Absent : Jean-Baptiste Alagnoux

La directrice générale / greffière-trésorière, Mme Sylvie Beaulieu, agit comme secrétaire d'assemblée.

### ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du budget de la municipalité pour l'exercice financier terminant le 31 décembre 2024, ainsi que l'adoption du plan d'immobilisations 2024-2025-2026.
3. Période de questions.
  - Les délibérations et la période de questions de cette séance porteront exclusivement sur le budget 2024, ainsi que le plan d'immobilisation 2024-2025-2026.
4. Levée ou ajournement de la séance.

\*\*\*

### 1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

23-127

Sur une proposition de Bruno Simard, Appuyée par Sylvie DeBlois, Il est résolu à l'unanimité des conseillers(ères) que l'ordre du jour précité soit adopté.

### 2. ADOPTION DU BUDGET DE LA MUNICIPALITÉ POUR L'EXERCICE FINANCIER TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2024, AINSI QUE L'ADOPTION DU PLAN D'IMMOBILISATION 2024-2025-2026.

ATTENDU que le conseil municipal de Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans prévoit des dépenses équivalentes aux recettes, le tout réparti comme suit :

23-128

EN CONSÉQUENCE, sur une proposition de Marc-Antoine Turcotte, Appuyée par Richard Therrien, Il est résolu à l'unanimité des conseillers(ères) que les prévisions budgétaires de l'exercice financier 2024 ainsi que le plan triennal d'immobilisation pour les années 2024-2025-2026, soient acceptées telles que présentées ci-dessous.



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de  
Sainte-Famille I.O., Qué.

ÉTAT DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR 2024

N° de résolution  
ou annotation

Taxes générales & Sûreté du Québec.....	933 484 \$
Régime d'impôt foncier à taux variés.....	52 009 \$
Taxe Compensation.....	222 463 \$
Transfert de Droit.....	47 070 \$
Services rendus.....	68 851 \$
Autres recettes de sources locales.....	1 700 \$
Autres services rendus.....	2 500 \$
Imposition de droits.....	7 100 \$
Amendes et Pénalités.....	2 700 \$
Autres revenus.....	5 000 \$
Remboursement Capital et Intérêt.....	3 260 \$
	<u>1 346 137 \$</u>

BUDGET DES DÉPENSES

**Administration générale**

Conseil.....	62 415 \$
Gestion Financière & Administrative.....	156 099 \$
Greffe.....	1 000 \$
Évaluation.....	188 381 \$
Autres.....	96 507 \$

**Sécurité Publique**

Police.....	146 105 \$
Protection Incendie.....	119 510 \$

**Sécurité Civile**

Alerte citoyens & Ressources matérielles.....	2 400 \$
---	----------

**Transport**

Voirie municipale.....	18 905 \$
Éclairage des rues.....	10 250 \$
Transport collectif.....	4 810 \$
Autres.....	14 220 \$

**Hygiène du milieu**

Réseau de distribution de l'eau.....	1 500 \$
Système d'épuration égout.....	24 470 \$
Collecte et transport des vidanges des fosses septiques.....	35 602 \$
Collecte et transport déchets domestiques.....	95 808 \$

**Urbanisme et mise en valeur du territoire**

Comité embellissement.....	7 525 \$
Projet Parc Riverain.....	10 000 \$

**Loisirs et Culture**

Centre communautaire.....	173 000 \$
Patinoire.....	7 550 \$
Parc et terrains de jeux.....	16 700 \$

**Activités culturelles**

Électricité école.....	8 000 \$
Bibliothèque.....	12 000 \$
Électricité salle communautaire.....	5 000 \$







## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Famille Î.O., Qué.

### 3. PÉRIODE DE QUESTIONS.

N° de résolution

ou annotation

Les délibérations et la période de questions de cette séance porteront exclusivement sur le budget 2023, ainsi que le plan d'immobilisation 2024-2025-2026.

### 4. LEVÉE DE LA SÉANCE.

23-129

Sur une proposition de Richard Therrien, Il est résolu à l'unanimité des conseillers(ères) que la séance soit levée à 19 h 28.



Sylvie Beaulieu g.m.a.

Directrice générale greffière-trésorière



Jean-Pierre Turcotte, Maire

Je, Jean-Pierre Turcotte, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal